



Les ⁺ PROagri

- > Des conseillers spécialisés
- > Une expertise pluridisciplinaire, des références locales
- > Une connaissance fine des territoires
- > Un conseil indépendant

Nos certifications :

UN CONSEIL
PHYTOPHARMACEUTIQUE
NEUTRE ET OBJECTIF !
AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE
EN CHARGE DE
L'AGRICULTURE,
SOUS LE NUMÉRO
IF01762

La Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle est agréée par le Ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytosanitaires sous le numéro IF01762.

Les prestations de la Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle respectent un cahier des charges précis et sont certifiées AFNOR.

La Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle est titulaire d'un contrat d'assurance n°70124839F garantissant notamment sa responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytopharmaceutiques.



Conception graphique: Chambre d'agriculture 54 - Janvier 2023 - Crédits photos: Chambre d'agriculture 54 - AdobeStock

PROagri

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

ÉCONOMIE - ÉLEVAGE

Appui technique élevage : améliorer la rentabilité de son élevage



Vos contacts

Service Économie - Élevage

Sophie BERARD - Assistante - 03 83 93 34 11
eleavage@meurthe-et-moselle.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle
5 rue de la Vologne - bât A - 54520 LAXOU

<https://meurthe-et-moselle.chambre-agriculture.fr>



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
MEURTHE-ET-MOSELLE

<https://meurthe-et-moselle.chambre-agriculture.fr>



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
MEURTHE-ET-MOSELLE



Notre prestation :

Répondre aux besoins d'accompagnement technique des ateliers d'élevage bovins lait, bovins viande et ovins viande (rationnement, BTE-GTE, bilan de lots, prévision laitière).

1

NOTRE SERVICE

- Identifier le besoin d'appui technique en élevage et proposer une réponse précise et adaptée
- Utiliser les outils et références du réseau des Chambres d'agriculture

2

DOCUMENTS REMIS

Compte rendu détaillant les propositions de réponse à la question technique dans un délai de 15 jours maximum

Le + Chambre d'agriculture:

Des conseillers spécialistes de l'élevage.

Notre offre :

PUBLIC

Éleveurs de bovins lait, bovins viande et ovins viande

DURÉE DE LA PRESTATION

4 à 8 heures



PRESTATIONS ASSOCIÉES

- Bilan fourrager
- Prévision laitière
- Suivi collectif élevage
- Suivi gestion élevage

TARIFS

Sur devis



En chiffres :

+ de 40



fermes suivies dans le cadre des réseaux s'élevage INOSYS

Sources : Données Chambre d'agriculture 54 - Janvier 2023.

